

**Compte-rendu de réunion de concertation**  
**FISONG « Inclusion Numérique »**  
**25/10/2016**

**Participants**

Nom Prénom	Organisation	Mail
Agathe Metel	Chaîne de l'Espoir	<a href="mailto:ametel@chainedelespoir.org">ametel@chainedelespoir.org</a>
Isabelle Soupirot	CIDR	<a href="mailto:isabelle.soupirot@cidr.org">isabelle.soupirot@cidr.org</a>
Gaël Belsoeur	CIEDEL	<a href="mailto:gbelsoeur@univ-catholyon.fr">gbelsoeur@univ-catholyon.fr</a>
Lisa Vader	ACTED	<a href="mailto:lisa.vader@acted.org">lisa.vader@acted.org</a>
Candice Duprix	Care France	<a href="mailto:duprix@carefrance.org">duprix@carefrance.org</a>
Olivier Bréchar	Webforce 3	<a href="mailto:olivier.brechard@wf3.fr">olivier.brechard@wf3.fr</a>
Stélios Haratsis	GRDR	<a href="mailto:stelios.haratsis@grdr.org">stelios.haratsis@grdr.org</a>
Karim Sy Laura Maclet	Jokkolabs	<a href="mailto:ksy@jokkolabs.co">ksy@jokkolabs.co</a> <a href="mailto:lmaclet@jokkolabs.co">lmaclet@jokkolabs.co</a>
Johanna Niedzialkowski	Simplon.co	<a href="mailto:johanna@simplon.co">johanna@simplon.co</a>
Paul Renauld	Le Comptoir de l'Innovation	<a href="mailto:paul@lecomptoirdelinnovation.com">paul@lecomptoirdelinnovation.com</a>
Sarah Chelal	Euromed France	<a href="mailto:s.chelal@euromed-france.org">s.chelal@euromed-france.org</a>
Christiane Botbol	ATD Quart Monde	<a href="mailto:christiane.botbol@gmail.com">christiane.botbol@gmail.com</a>
Christian Jekinnou	Bondy Innovation	<a href="mailto:cjekinnou@bondinnov.com">cjekinnou@bondinnov.com</a>
Thierry Barbaut	La Guilde du Raid	<a href="mailto:thierry.barbaut@la-guilde.org">thierry.barbaut@la-guilde.org</a>
Elvira Rodriguez Escudeiro	ACF	<a href="mailto:erodriguez@actioncontrelafaim.org">erodriguez@actioncontrelafaim.org</a>
Karine Le Roch	ACF	<a href="mailto:klr@actioncontrelafaim.org">klr@actioncontrelafaim.org</a>
Khaled Koubaa Maysaa Handilla	Arab World Internet Institute	<a href="mailto:khaled@awii.org">khaled@awii.org</a> <a href="mailto:maysaa@awii.org">maysaa@awii.org</a>
Alain Canonne	Solidarité Laïque	<a href="mailto:acanonne@solidarite-laique.org">acanonne@solidarite-laique.org</a>
Aristide Ganabo	Association Mamboko	<a href="mailto:ganaboa@yahoo.fr">ganaboa@yahoo.fr</a>
Caroline Rabemantsoa Pierre Chevalier	Bibliothèques sans frontières	<a href="mailto:caroline.rabemanantsoa@bibliosansfrontieres.org">caroline.rabemanantsoa@bibliosansfrontieres.org</a> <a href="mailto:pierre.chevalier@bibliosansfrontieres.org">pierre.chevalier@bibliosansfrontieres.org</a>
Karine Penrose	Coordination Sud	<a href="mailto:penrose@coordinationsud.org">penrose@coordinationsud.org</a>
Armelle Barré	F3E	<a href="mailto:a.barre@f3e.asso.fr">a.barre@f3e.asso.fr</a>
Gwenael Prié	AFD/TED	<a href="mailto:prieg@afd.fr">prieg@afd.fr</a>
Fabien Gicquelay	AFD/TED	<a href="mailto:gicquelayf@afd.fr">gicquelayf@afd.fr</a>
Jocelyne Vauquelin	AFD/ARC	<a href="mailto:vauquelinj@afd.fr">vauquelinj@afd.fr</a>
Florence Llorens	AFD/DPO	<a href="mailto:llorensf@afd.fr">llorensf@afd.fr</a>
Amélie Aubert	AFD/EDU	<a href="mailto:auberta@afd.fr">auberta@afd.fr</a>

**Non présents mais inscrits ou ayant exprimé un intérêt pour la FISONG**

Nom Prénom	Organisation	Mail
Alizée Lozac'hmeur	MakeSense	<a href="mailto:alizee@makesense.org">alizee@makesense.org</a>
Arthur Massonneau	MakeSense	<a href="mailto:arthur@senseschool.cc">arthur@senseschool.cc</a>
Philippe Bretier	Inclusion numérique par les langues africaines	<a href="mailto:philippe.bretier@gmail.com">philippe.bretier@gmail.com</a>
Marianne Bitar Karam	DOT Lebanon	<a href="mailto:mbitarkaram@dotrust.org">mbitarkaram@dotrust.org</a>

**Prochaines étapes**

<b>AFD</b>	4/11	Envoi du compte-rendu de la réunion de cadrage
------------	------	--

		Ouverture d'un document partagé et collaboratif listant les ressources liées à l'inclusion numérique : <a href="https://docs.google.com/document/d/1CvYzqQlhoMCUzXLIKW2I50zZVa5z2xvwuo4Fd2-NcNw/edit?usp=sharing">https://docs.google.com/document/d/1CvYzqQlhoMCUzXLIKW2I50zZVa5z2xvwuo4Fd2-NcNw/edit?usp=sharing</a>
<b>Tous</b>	20/11	Compléter le fichier partagé en ligne de ressource Envoyer commentaires complémentaires sur le CR et la note de cadrage
<b>AFD</b>	01/12	Envoi de l'appel à projet

### Compte-rendu

L'objectif de cette réunion a été un échange entre l'AFD et les ONG sur le thème de la FISONG Inclusion Numérique, afin de :

- préciser et de finaliser la note de cadrage de l'appel,
- recueillir les avis et besoins au sujet de la capitalisation sur la thématique,
- répondre aux questions sur le dispositif FISONG,
- permettre aux organisations intéressées par le sujet de se rencontrer.

### Cadrage « Inclusion numérique »

1. **Les communautés technologiques sont évoquées à plusieurs reprises.** Il est d'abord rappelé que les communautés technologiques désignent les acteurs du numérique d'un territoire, souvent autour de tiers-lieux (coworking spaces, incubateurs, universités...) tout autant que les communautés en ligne (groupes médias sociaux, mailing lists, communautés de développeurs...) qui transcendent les territoires. Les communautés technologiques sont indispensables à la construction d'une société et d'une économie numérique dans les pays en développement. Il est souligné que certaines initiatives de développement (concours, conférences...) affaiblissent ces communautés en en extrayant les meilleurs éléments et en valorisant la visibilité médiatique et institutionnelle aux dépens du travail au long cours de création d'activité. Un investissement dans les communautés et leurs compétences est essentiel pour la pérennité. Le principe de « ne pas nuire » est ainsi valable dans le numérique autant que dans les autres secteurs. L'AFD propose que le paragraphe correspondant dans le cadrage soit enrichi ainsi :

*« Au-delà des bénéficiaires finaux, il est attendu des ONG qu'elles démontrent dans quelle mesure le projet s'articule avec l'écosystème local **et quelle valeur ajoutée leur initiative y apporte** : autorités locales, nationales, écosystème numérique, éducatif, associations, entreprises etc. Le projet devra montrer notamment qu'il a la capacité de sensibiliser **et renforcer** l'écosystème local tout au long du projet et d'influencer les décideurs en faveur d'une meilleure inclusion numérique »*

2. **Comment aborder la création d'un outil technologique ?** Une remarque est faite sur la durée de 3 ans des projets qui semble courte pour concevoir, déployer un outil technologique et former ses usagers. L'AFD souligne que contrairement à la FISONG « Santé mobile maternelle et infantile », les ONG sont encouragées à envisager de réutiliser au maximum les contenus et outils technologiques et non-technologiques existants.

- 3. Qualité et réutilisation de contenus.** Un point d'attention est partagé sur la nécessaire qualité des contenus, qui au-delà de l'apparence doivent être riches et adaptés. Par ailleurs, il est constaté que la connaissance de l'existant de contenu est très faible.

L'AFD propose que le paragraphe correspondant dans le cadrage soit modifié ainsi :

*« D'outils et contenus : formations traditionnelles, plateformes, vidéo, jeu vidéo, applications, etc. Les opportunités de nouvelles modalités de renforcement de capacités offertes par le numérique seront explorées car elles portent un potentiel d'innovation et de répliquabilité important. Ceci inclut la construction en ligne de communautés de pairs ou de mentors, la gamification dans les dispositifs, les mooc/spoc, les contenus adaptés aux mobiles, etc. **Les ONG sont encouragées à réutiliser les outils et contenus existants. La méthodologie et les objectifs de la production de contenu ou d'outils seront précisés dans la proposition.** »*

L'AFD propose également que les participants à la réunion partagent leur connaissance des ressources existantes. Un fichier en ligne partagé sera ouvert par l'AFD dans ce but.

- 4. Pérennité des initiatives.** Un point d'attention est partagé sur la nécessité d'une réflexion sur la pérennité des initiatives. L'AFD rappelle que le sujet est abordé dans la note :

*« Les perspectives de mise à l'échelle des interventions seront présentées, dans leurs aspects opérationnels et financiers, qu'elle se fasse en partenariat avec les autorités publiques, notamment les collectivités locales, ou d'autres acteurs notamment de l'écosystème numérique (tiers-lieux, écoles etc.). Différents scénarios de pérennisation ainsi que les hypothèses critiques pourront être présentés. »*

- 5. Activités génératrices de revenus (AGR).** Il est souligné que l'inclusion numérique dans le domaine des activités génératrices peut générer des revenus et faciliter la pérennité d'un modèle. L'AFD confirme que ce domaine d'intervention est bien inclus dans la FISONG.
- 6. Accès à l'emploi numérique.** Il est souligné le potentiel particulier pour l'inclusion numérique de la formation professionnelle en vue d'un accès à l'emploi. En effet la demande pour des professionnels du numérique est forte, et des modalités de formations nouvelles (pratiques, en cycle court, en partie dématérialisées) offrent un potentiel de formation important pour les personnes peu formées ou déscolarisées. L'AFD confirme que ce domaine d'intervention est bien inclus dans la FISONG.
- 7. Opportunité avec les diasporas.** L'opportunité d'implication des diasporas est évoquée.
- 8. Inclusion numérique par les applications sectorielles.** Des propositions d'applications numériques dans des secteurs clef (santé, protection sociale, services agricoles) rentrent-elles dans le cadre de la FISONG. L'AFD confirme que l'utilisation d'outils numériques pour l'inclusion sociale ou professionnelle est l'une des compréhensions possibles de l'inclusion numérique.

#### **Recueillir les avis et besoins au sujet de la capitalisation sur la thématique :**

- 9.** En introduction, l'AFD souligne l'ambition pour cette FISONG d'une **capitalisation en temps réel de l'expérience de l'inclusion numérique**. Cette capitalisation devra 1/ faire le meilleur

usage du numérique pour le partage d'expériences (ex : contenus multimédias, diffusion par réseaux sociaux...) 2/ avoir pour cible non seulement les ONG lauréates mais les écosystèmes locaux et la communauté des ONG.

**10. Les commentaires suivants sont apportés et seront pris en compte par l'AFD :**

- Il est difficile pour un projet qui est dans le feu de l'action de prendre du recul sur le suivi et l'évaluation du travail. Un regard extérieur est nécessaire.
- Pour partage tout au long de l'expérience, des compétences particulières seront nécessaires : un renforcement des ONG par des formations et un accompagnement semble nécessaires.
- Un des bénéficiaires de cette capitalisation sont les autorités publiques : sensibilisation, plaidoyer et démonstration devront être apportés par les projets.
- Un dispositif d'outils numériques adaptés devra être mis en place : l'expérience de l'Institut français et de sa plateforme d'échange pourra être utilisée.
- En plus des échanges en ligne, des activités physiques seront nécessaires, à Paris et ailleurs.
- Les éventuels éléments de capitalisation sur la FISONG Santé mobile seront partagés par l'AFD.
- Les valeurs des communautés du « logiciel libre » (partage, ouverture, contribution à un bien commun) pourront inspirer le dispositif de partage d'expérience.
- Les ONG seront invitées à expliciter leurs expérimentations et outils (technologiques ou non) afin de les partager, par exemple sous forme de kits ou de bibliothèque de contenus.
- Populations ciblées par la FISONG : les populations ciblées peuvent être les plus démunies et particulièrement vulnérables, mais d'autres ciblage sont possibles, territoriaux ou encore établis selon des critères d'impact espéré.

**Questions sur le dispositif FISONG :**

**11. Peut-on proposer un projet multi pays ?** Les projets concernant un seul pays sont privilégiés. Des projets multi-pays pourront néanmoins être retenus, mais des éléments de justification de ce choix devront être apportés (capitalisation d'expériences dans des contextes variés, possibilité de coopération sud-sud...). L'AFD attire néanmoins l'attention sur les difficultés liées au suivi de tels projets, et sur le coût de mise en œuvre au regard des budgets disponibles.

**12. Quels peuvent être les bénéficiaires de la FISONG ?** On entend par Organisation Non Gouvernementale (ONG) toute organisation d'intérêt public qui ne relève ni d'un Etat ni d'une institution internationale. L'AFD retient plusieurs critères constitutifs d'une ONG : 1) l'origine privée de sa constitution, 2) son indépendance financière (cotisations de membres, dons, ...), 3) son indépendance politique, 4) le but non lucratif de son action (caractérisé fréquemment par son statut d'association Loi 1901 pour les ONG françaises), 5) la prise en compte dans ses activités de la notion d'intérêt public, 6) des liens étroits avec la société civile locale.

- 13. Quels sont les prérequis pour les ONG en termes de capacités et d'expérience ?** L'ONG doit pouvoir justifier d'une structure permettant à la fois i) de gérer et d'être redevable d'un budget de plusieurs centaines de milliers d'euros par an, et ii) de porter une innovation qu'elle sera en mesure de défendre, d'accompagner et de capitaliser dans le temps. De même, si la présence d'un bureau permanent dans le pays n'est pas obligatoire, l'ONG doit pouvoir y justifier d'une expérience suffisante pour assurer sa connaissance des enjeux de l'organisation sociale et économique des zones d'interventions.
- 14. Y a-t-il un « quota » de projet par zone géographique ?** Non, les projets sélectionnés pourraient pas exemple tous se situer en Afrique. En revanche, nous éviterons d'avoir uniquement un pays concerné.
- 15. Comment s'articule la FISONG « inclusion numérique » avec la FISONG « Participation citoyenne » concomitante ?** Le lancement la même année de ces deux FISONG est assumé et a été décidé en concertation avec Coordination Sud. Plusieurs points de convergence peuvent en effet être identifiés (l'utilisation du numérique et des médias dans la FISONG « participation citoyenne » est par exemple encouragée). Les ONG sont invitées à prendre connaissance de la note de pré-cadrage de la FISONG « Participation citoyenne », et sont libres de soumettre pour chacun des appels une proposition de projet. En revanche, l'AFD attire l'attention sur les spécificités de chaque FISONG, et attend à ce titre, le cas échéant, des propositions distinctes qui en tiennent compte.
- 16. Quel est le rôle des ambassades dans le choix des projets ?** Le cycle de sélection du projet comprend systématiquement un avis délivré par l'ambassadeur de France, qui conditionne la sélection du projet. Dans la très grande majorité des cas, l'ambassadeur n'émet pas d'objection particulière et la sélection du projet peut alors être annoncée à l'ONG. En revanche, un avis négatif éventuel empêche de retenir le projet. Localement, les agences de l'AFD émettent également un avis sur l'opportunité ou la faisabilité du projet pris en compte dans le processus de sélection. Elles sont par ailleurs pleinement associées par la suite dans son suivi et son accompagnement, dans la perspective de faciliter l'appropriation par l'AFD de nouvelles pratiques et un passage à l'échelle.
- 17. Une ONG peut-elle être associée à plusieurs propositions de projet, comme chef de file ou partenaire ?** Non, une organisation qui serait porteur et/ou partenaire dans 2 projets différents rendrait les 2 projets inéligibles.
- 18. Peut-on inclure la Côte d'Ivoire et la Tanzanie dans la liste des pays possibles ?** Oui pour la Côte d'Ivoire, ce sera inclus dans la version définitive mais pas la Tanzanie.
- 19. Y a-t-il des contraintes en termes de date de création et de taille de l'ONG ?** Oui. Nous demandons un dossier administratif comportant les bilans et comptes d'exploitation des trois derniers exercices. Par ailleurs, un des critères de notation des propositions porte sur les « Capacités à conduire un processus d'innovation et un dialogue sectoriel avec l'AFD ou dispositions prévues pour les acquérir ». L'AFD juge notamment ces capacités en fonction du volume financier de l'ONG.